

DOCTRINE TECHNIQUE ROUTIÈRE

NOTE D'ACTUALITÉ N° 11

Jun 2025

La direction des mobilités routières a mis en place une coordination de la production de la doctrine technique (guides, notes techniques, CCTG...), au service de l'ensemble de la communauté routière.

Cette note d'actualité a pour objet de présenter les récentes productions méthodologiques publiées pour chaque thème, tous producteurs confondus (Cerema, IDRRIM, UGE, CETU, PIARC...), en expliquant en quelques mots leur contenu et, pour les documents révisés, les principales évolutions par rapport à la version antérieure.

Nouveauté à partir de ce numéro : Certaines évolutions réglementaires ou normatives sont dorénavant abordées.

Ce numéro recense les publications entre avril 2025 et juin 2025. Des publications plus anciennes n'ayant pas été présentées dans les numéros précédents peuvent également figurer.

Les précédents numéros sont consultables sur le site de l'IDRRIM :

<https://www.idrrim.com/publications/Doctrine-technique-routiere-1.htm>

❖ Conception, gestion de la sécurité, gestion de trafic, ingénierie du trafic

Fiche n° 8 : Floating car data : utilisation des traces GPS de véhicules
Cerema – avril 2025

L'objectif de cette fiche est, après avoir qualifié les données FCD (Floating Car Data), de déterminer leur domaine de pertinence en fonction des divers besoins de modélisation. Les principaux besoins auxquels ces données peuvent répondre sont les suivants : détermination des temps de parcours, construction de matrices origine-destination (OD) et reconstitution de flux.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603600/fiche-n-8-floating-car-data-utilisation-des-traces-gps-de-vehicules>



Information réglementaire :

Décret n° 2025-233 du 11 mars 2025 modifiant le décret n° 2009-615 du 3 juin 2009 fixant la liste des routes à grande circulation

mars 2025

Les routes à grande circulation permettent d'assurer la continuité des itinéraires principaux et, notamment, le délestage du trafic, la circulation des transports exceptionnels, des convois et des transports militaires et la desserte économique du territoire. Elles justifient, à ce titre, des règles particulières en matière de police de la circulation. Le décret a pour objet d'actualiser la dénomination de certaines routes à grande circulation, suite à des renommages internes de routes au sein du réseau d'une collectivité, ou à des transferts de propriété. Certains de ces transferts ont été réalisés dans le cadre de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplifications de l'action publique (3DS), ou de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051324909>

❖ **Chaussées, terrassements, géotechnique, gestion de patrimoine**

Valorisation de matériaux alternatifs en infrastructures linéaires de transport terrestre : Étude environnementale et sanitaire

Cerema – avril 2025

Ce guide méthodologique propose une démarche pour l'étude de l'acceptabilité environnementale et sanitaire des déchets minéraux non dangereux lorsqu'ils sont destinés à être utilisés dans la construction, la réhabilitation ou l'entretien d'infrastructures linéaires de transport terrestre. Il s'adresse principalement aux professionnels des travaux publics et aux industriels qui souhaitent valoriser les déchets qu'ils détiennent ou qu'ils produisent.

Cette publication est une mise à jour du guide méthodologique "Acceptabilité de matériaux alternatifs en technique routière : évaluation environnementale" publié par le SETRA en 2011.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603290/valorisation-de-materiaux-alternatifs-en-infrastructures-lineaires-de-transport-terrestre-etude-envi>



Information normative:

Publication de la NF P11-300 sur la classification complémentaire des matériaux de terrassements

janvier 2025

Cette norme révisée complète la norme NF EN 16907-2 sur la classification des matériaux de terrassement en précisant des paramètres liés au comportement à l'eau et une classification des matériaux alternatifs de terrassements.

<https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-p11300/terrassements-classification-complementaire-des-materiaux-de-terrassement/fa204509/439424>

❖ Ouvrages d'art

Gestion des câbles corrodés de précontrainte extérieure injectés au coulis de ciment - Complément à la note d'information n° 3 du Cerema : Note d'information - Ouvrages d'art n° 10
Cerema – mars 2025

Un câble de précontrainte endommagé par corrosion ou par accident (choc, incendie) pose la question du maintien de la capacité portante de l'ouvrage et de la sécurité des agents qui interviennent. S'il s'agit d'un câble de précontrainte extérieure au béton à injection rigide (coulis de ciment au contact des fils ou torons), le risque majeur est celui d'une rupture brutale avec fouettement du câble. En complément à la note de sensibilisation du Cerema n°3 sur les ouvrages existants à précontrainte extérieure, cette note a pour objet de proposer des éléments d'appréciation du risque de rupture d'un câble de précontrainte extérieure injecté au coulis de ciment. Cette note s'adresse à un public expert du sujet

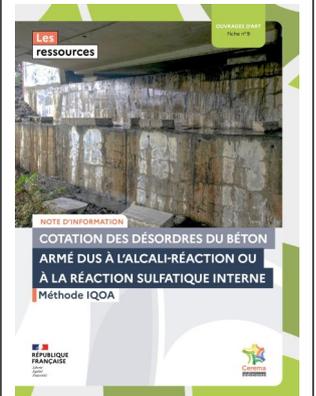
<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603256/gestion-des-cables-corrodes-de-precontrainte-exterieure-injectes-au-coulis-de-ciment-complement-a-la>



Cotation des désordres du béton armé dus à l'alcali-réaction ou à la réaction sulfatique interne - Méthode IQOA : Note d'information - Ouvrages d'art n° 9
Cerema – avril 2025

Des pathologies particulières affectent ces ouvrages en béton en créant des réseaux de fissures à évolution généralement lente. Or, ces affections, l'alcali-réaction et la réaction sulfatique interne, sont mal couvertes par les catalogues de défaut IQOA (Image de la qualité des ouvrages d'art) de l'ITSEOA et nécessitent une actualisation. La présente note fait état du travail d'analyse effectué par des experts du sujet, propose une méthode de gestion de ces ouvrages et redéfinit les règles de leur cotation. Son contenu, destiné à être repris dans les fascicules de l'ITSEOA, complète la méthodologie IQOA.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603469/cotation-des-desordres-du-beton-arme-dus-a-l-alcali-reaction-ou-a-la-reaction-sulfatique-interne-met>



**Les pieux forés pour les ouvrages d'art et le bâtiment : Guide de réalisation.
Fascicule n°1, Les différents types de pieux**

Cerema – mai 2025

Ce guide est la reprise complète du guide Pieux forés – Recueil des règles de l'art, publié en 1978 par le LCPC et le SETRA. Il tient compte de l'importante évolution des pratiques d'exécution des pieux, du contexte normatif et du positionnement des différents acteurs. Le fascicule 1 introduit succinctement les actions sur les pieux, les avantages et les inconvénients respectifs des pieux forés et des pieux avec refoulement. Il rappelle les principales étapes de réalisation et le domaine classique d'utilisation des différents types de pieux forés. Il fournit quelques éléments pour le choix de la tenue des parois du pieu lors de sa réalisation.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603849/les-pieux-fores-pour-les-ouvrages-d-art-et-le-batiment-guide-de-realisation-fascicule-n-1-les-differ>



**Les pieux forés pour les ouvrages d'art et le bâtiment : Guide de réalisation.
Fascicule n°2, Aspects généraux des marchés de travaux de pieux et du déroulement du chantier**

Cerema – mai 2025

Le fascicule 2 traite des aspects généraux des marchés de travaux de pieux et du déroulement du chantier, et plus spécifiquement de généralités sur les marchés pour le montage de l'opération, de la préparation du dossier de consultation des entreprises (DCE), d'informations relatives à la phase de préparation de chantier et au déroulement de l'exécution.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603850/les-pieux-fores-pour-les-ouvrages-d-art-et-le-batiment-guide-de-realisation-fascicule-n-2-aspects-ge>



Information normative:

Publication de la NF P94-327 "Exécution des travaux géotechniques spéciaux - Ouvrages gabions en panneaux électrosoudés"

janvier 2025

Ce document complète l'ensemble du panel normatif sur le sujet des ouvrages réalisés avec des gabions. Il aborde l'ensemble des sujets : dimensions, type de panneaux et combinaisons maille/fil, matériaux de remplissage, pose et assemblage, tolérances d'exécution et de déformation, pathologies et entretiens.

<https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-p94327/execution-des-travaux-geotechniques-speciaux-ouvrages-gabions-en-panneaux-e/fa207872/430768>

❖ Signalisation

Information normative:

Publication de la NF P98-544 sur la performance des décors des panneaux
janvier 2025

La norme NF P98-544 relative à la performance des décors des panneaux a été révisée afin de mettre son champ d'application en totale cohérence avec l'Instruction Interministérielle sur la Signalisation Routière en réintégrant une technique de réalisation des décors des panneaux touristiques supprimée lors de la révision 2019.

<https://www.boutique.afnor.org/fr-fr/norme/nf-p98544/signalisation-routiere-verticale-faces-des-panneaux-de-signalisation-routie/fa204513/430760>

Information réglementaire :

Arrêté du 4 avril 2025 relatif à la modification de la signalisation routière
avril 2025

Cet arrêté modifie l'instruction interministérielle sur la signalisation routière du 22 octobre 1963 modifiée et l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié sur la signalisation des routes et autoroutes. Les modifications portent sur :

- *la création d'une nouvelle signalisation verticale d'information relative au respect du corridor de sécurité, prévu à l'article R. 412-11-1 du code de la route ;*
- *l'adaptation à une modification du code de la route relative à la ligne d'arrêt devant un feu de signalisation, prévu à l'article R. 412-30.*

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051439014>

Information réglementaire :

Arrêté du 16 avril 2025 modifiant l'arrêté du 28 novembre 1994 relatif à la liste des pôles verts et aux liaisons vertes
avril 2025

Cet arrêté modifie la liste des pôles verts et des liaisons vertes pour prendre en compte les modifications intervenues depuis 1994 lors des instructions multiples des schémas directeurs de signalisation directionnelle.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051549506>

❖ Aménagement urbain

Désimperméabiliser les villes - Guide opérationnel pour (re)découvrir les sols urbains

Plante & Cité – juin 2025

Le projet D'Ésimperméabilisation des Sols, Services Écosystémiques et Résilience des Territoires (DESSERT) a vu le jour en 2021, dans le but de mieux connaître l'état, le fonctionnement et la capacité de sols urbains à rendre des services écosystémiques avant et après désimperméabilisation. À partir d'un état des lieux des pratiques d'imperméabilisation, il s'agit également de décrire les chantiers de descellement et leur accompagnement sous un angle opérationnel.

Ce guide, réalisé par les partenaires multidisciplinaires de DESSERT, propose alors une aide à la conception d'opérations de désimperméabilisation fondée sur des acquis scientifiques, en plus d'expliquer les différents bienfaits du descellement. Au-delà d'une description des étapes et des documents nécessaires pour mener à bien ces opérations, il souligne le rôle fondamental des sols pour atteindre des villes à haut niveau de fonctions écologiques et de services écosystémiques. Il s'adresse principalement aux concepteurs d'espaces paysagers, aux aménageurs du milieu urbain et aux bureaux d'étude dédiés aux sols et à l'environnement, tout en se voulant accessible à toute personne désirant (re)découvrir les sols urbains.

<https://www.ressources.plante-et-cite.fr/KENTIKA-19186713124919049959-Desimpermeabiliser-les-villes..htm>



❖ Modes actifs

Développer la marche

Cerema – juin 2025

La marche est un mode de déplacement universel et représente près du quart des déplacements quotidiens des Français. Les projets d'aménagement pour favoriser la marche se multiplient mais doivent prendre en compte la diversité des piétons. Cet « essentiel » propose une stratégie pour rendre la ville « marchable » et donne des solutions tout en recensant les principales obligations réglementaires.

<https://doc.cerema.fr/Default/doc/SYRACUSE/603906/developper-la-marche>



Cette note d'actualité est destinée à un large public de la communauté technique routière. N'hésitez pas à vous inscrire selon la procédure suivante :

envoyer un mail à l'adresse : sympa@developpement-durable.gouv.fr

en précisant dans l'objet du mail : SUB Idif.actu.doc.tech.rout@developpement-durable.gouv.fr

Il n'est pas utile d'écrire de message dans le corps de texte.